

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 23.05.2017

**temp:ex 6600 0000**

Code du produit: 66000000

Page 1 de 6

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

temp:ex 6600 0000

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Dissolvant pour ciment provisoire

**Utilisations déconseillées**

Aucune information disponible.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société:	Renfert GmbH	
Rue:	Untere Giesswiesen 2	
Lieu:	D-78247 Hilzingen	
Téléphone:	+49 7731 8208-0	Téléfax: +49 7731 8208-70
e-mail:	info@renfert.com	
Interlocuteur:	Frau Andris	Téléphone: +49 7731 8208-927
e-mail:	silke.andris@renfert.com	
Internet:	www.renfert.com	

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** 0033 (0) 1 45 42 59 59**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux: Met. Corr. 1

Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1A

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque des lésions oculaires graves.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

hydroxyde de potassium, potasse caustique

**Mention Danger****d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H290

Peut être corrosif pour les métaux.

H314

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Conseils de prudence**

P234

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P390

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

**2.3. Autres dangers**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**temp:ex 6600 0000**

Date de révision: 23.05.2017

Code du produit: 66000000

Page 2 de 6

**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Détergent liquide alcalin

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique			> 10 %
	215-181-3	019-002-00-8	01-2119487136-33	
	Met. Corr. 1, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H290 H302 H314			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

**Après contact avec la peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

**Après contact avec les yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un médecin.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

Traitement symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le produit lui-même n'est pas combustible. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection personnel.

Assurer une aération suffisante.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**temp:ex 6600 0000**

Date de révision: 23.05.2017

Code du produit: 66000000

Page 3 de 6

**Consignes pour une manipulation sans danger**

- Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

**Préventions des incendies et explosion**

- Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
- Conserver le récipient bien fermé.

**Indications concernant le stockage en commun**

- Ne pas stocker ensemble avec: Acide

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Protéger du rayonnement solaire.
- température de stockage: env. 5 - 40°C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pour un complément d'informations, veuillez consulter notre site Internet: [www.renfert.com](http://www.renfert.com)

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m <sup>3</sup>	f/cm <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

- Maniement sûr: voir rubrique 7

**Mesures d'hygiène**

- Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
- Éviter tout contact avec les yeux et la peau.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**Protection des yeux/du visage**

- Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

- Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres.
- Matériau approprié: NR (Caoutchouc naturel, Latex naturel), Caoutchouc butyle, PVC (Chlorure de polyvinyle), CR (polychloroprène, caoutchouc chloroprène), FKM (caoutchouc fluoré), NBR (Caoutchouc nitrile)
- Épaisseur du matériau des gants: 0,5 mm
- Temps de rupture: >= 8 h
- Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.

**Protection de la peau**

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

**Protection respiratoire**

- Assurer une aération suffisante.
- Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité

**Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement**

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	bleu
Odeur:	sans odeur

**Testé selon la méthode**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Date de révision: 23.05.2017

**temp:ex 6600 0000**

Code du produit: 66000000

Page 4 de 6

pH-Valeur (à 20 °C): 13,5 - 14

**Modification d'état**

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: &gt; 100 °C

Point d'éclair: non applicable

**Dangers d'explosion**

non explosif conforme EU A.14

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'inflammation: non déterminé

Pression de vapeur: 23 hPa

(à 20 °C)

 Densité (à 20 °C): 1,17 - 1,21 g/cm<sup>3</sup>

Hydrosolubilité: complètement miscible

Coefficient de partage: non déterminé

Viscosité dynamique: non déterminé

Viscosité cinématique: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**10.2. Stabilité chimique**

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Vive réaction avec: Acide

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Dégagement de: Hydrogène

**10.4. Conditions à éviter**

Aucune mesures particulières ne sont exigées.

**10.5. Matières incompatibles**

Vive réaction avec: Acide

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Dégagement de: Hydrogène

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique				
	par voie orale	DL50 333 mg/kg	Rat	OCDE 425	

**Irritation et corrosivité**

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérrogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**temp:ex 6600 0000**

Date de révision: 23.05.2017

Code du produit: 66000000

Page 5 de 6

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

N° CAS	Substance	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 80 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID	

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**Information supplémentaire**

Le produit n'a pas été testé. L'énoncé est déduit à partir des propriétés des différents composants. Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1814
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	KALIUMHYDROXIDLÖSUNG
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II

**Transport maritime (IMDG)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1814
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**

<b>14.1. Numéro ONU:</b>	UN 1814
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b>	POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>	8
<b>14.4. Groupe d'emballage:</b>	II

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**temp:ex 6600 0000**

Date de révision: 23.05.2017

Code du produit: 66000000

Page 6 de 6

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2004/42/CE (COV): non applicable

**Prescriptions nationales**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions portant sur l'emploi des femmes en âge de procréation.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

**Information supplémentaire**Berufsgenossenschaftliche Vorschriften (BGV)  
M 004 Reizende Stoffe / Ätzende Stoffe (BGI 595)**RUBRIQUE 16: Autres informations****Abréviations et acronymes**

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LD50: dose létale médiane (DL50)

LC50: concentration létale médiane (CL50)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises Dangereuses

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

VOC: volatile organic compound(s)

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

**Information supplémentaire**

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*